

## Informations clés pour l'investisseur

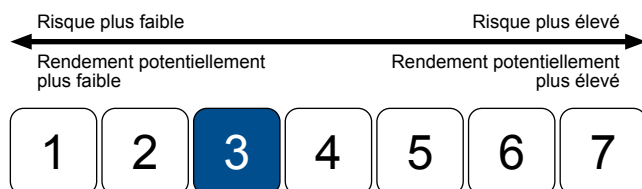
Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Helium Selection (le « sous-fonds »)**  
**Un sous-fonds de HELIUM FUND (le « fonds »)**  
**Part B-EUR (Code ISIN LU112771503)**  
**Société de gestion : Syquant Capital SAS**

### Objectifs et politique d'investissement

- Ce sous-fonds est un sous-fonds diversifié qui a pour objectif d'offrir une performance absolue et régulière avec un faible niveau de volatilité. Il n'est donc pas géré en fonction d'un indicateur de référence. Cependant sur un horizon de 3 ans, la performance pourra être comparée, à posteriori, au Libor EUR 1M (1 month EUR Inter-Bank Offered Rate).
- La réalisation de cet objectif passe par la mise en place de stratégies de gestions faiblement corrélées au comportement des marchés actions.
- Ces stratégies sont liées au marchés d'actions, de contrats futures ou instruments financiers avec une composante optionnelle, essentiellement de la zone géographique « Europe et Amérique du Nord », mais également d'Asie et d'Amérique.
- Les stratégies mises en place par le sous-fonds sont principalement axées sur les arbitrages sur fusions et acquisitions, les opérations sur titres, les arbitrages sur produits dérivés et les arbitrages Long / Short sur actions reposant sur des indicateurs techniques.
- L'allocation du portefeuille du sous-fonds entre les différentes stratégies dépend notamment des conditions de marché, et de leurs perspectives telles que la société de gestion les apprécie de manière discrétionnaire.
- Le sous-fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions des marchés internationaux y compris les pays émergents. La gestion sera discrétionnaire sans contrainte sectorielle, géographique ou de taille de capitalisation. Le risque de change lié à l'investissement dans des actifs non libellés en devise Euro pourra être couvert partiellement ou totalement.
- Le sous-fonds ne pourra investir plus de 10% de l'actif en parts et/ou actions d'OPCVM français ou européens.
- Le sous-fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire. La gestion sera discrétionnaire sans contrainte de rating et de répartition dette publique/dette privée.
- Le sous-fonds capitalise ses revenus.
- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées toutes les semaines les Jueidis avant 17 heures (heure Luxembourgeoise) par le dépositaire CACEIS Banque Luxembourg et exécutées sur la valorisation hebdomadaire du vendredi.
- Recommandation : ce sous-fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

### Profil de risque et de rendement



- **Sur cette part B-EUR d'Helium Selection, l'indicateur de risque de 3 est une estimation basée sur le backtest historique des stratégies.**
- Cet indicateur se base sur des données historiques qui peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas un objectif ni une garantie et peut être amenée à changer au cours du temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le sous-fonds présente un profil défensif en adéquation avec ses objectifs et sa politique d'investissement qui privilégie la performance absolue associée à un faible niveau de volatilité. C'est pourquoi il est classé dans la catégorie 3 au sens de l'indicateur ci-dessus.
- Risques importants pour le sous-fonds non pris en compte dans l'indicateur :
  - Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du fonds.
  - Risque opérationnel : Il représente le risque de défaillance ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du fonds.
  - Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille du sous-fonds.

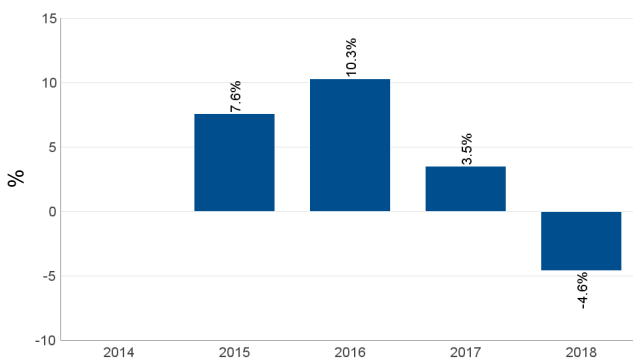
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du sous-fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.14%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	(20.00 % TTC au-dessus de Libor EUR 1m +2% avec High Water Mark) 0.00 %

- Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des pourcentages maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le remboursement de votre investissement ne vous soit payé. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie qu'il se verra appliqué.
- Le pourcentage de frais courants indiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement – est fondé sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 Décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre et n'inclut pas les commissions de surperformance.
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « 12. Frais et Coûts » du prospectus le plus récent du fonds, disponible sur le site [www.syquant-capital.com](http://www.syquant-capital.com).
- Le montant de commissions de surperformance indiqué est fondé sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 Décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées sur ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds y compris les commissions de surperformance.

Date de création de la part : 26 septembre 2014

Devise de référence : EUR  
Les performances passées sont en EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Banque Luxembourg
- Société de gestion : Syquant Capital SAS
- Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon  
Service de paiement en Suisse : CACEIS Bank Paris, succursale de Nyon, ayant son siège au 35, Route de Signy, CH-1260 Nyon
- En Suisse, le dernier prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuels et semi-annuels de l'OPCVM peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant en Suisse.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet [www.syquant-capital.com](http://www.syquant-capital.com).
- Selon le régime fiscal applicable, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de titres du sous-fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller habituel ou de son distributeur.
- La responsabilité de Syquant Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le sous-fonds propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.
- Ce document d'information clé pour l'investisseur (DICI) est spécifique à cette part du fonds. D'autres DICI sont disponibles pour les autres parts commercialisées de ce fonds.
- Politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération mise en place au sein de la société de gestion, intégrant y compris la description des processus de détermination et d'attribution des rémunérations sont disponibles à l'emplacement suivant <http://www.syquant-capital.fr/mentions-reglementaires.php#a7>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès de la société.

Ce fonds OPCVM est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

La société de gestion Syquant Capital SAS est agréée en France et réglementée par l'AMF. (N° d'agrément GP 05000030 délivré le 27/09/2005).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2019.